



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

*Séance du 01 Mars 2018*

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 32

Votants : 34 (dont 2 procurations)

N°3

**OBJET :**

**AMENAGEMENT**

**PROGRAMME DE  
RENOVATION  
URBAINE DU  
QUARTIER DE  
PRESLES A CUSSET**

**ATTRIBUTION DES  
MARCHES DE  
TRAVAUX**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **12 MARS 2018**

Publiée ou notifiée

le : **12 MARS 2018**

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. P. BONNET – M. MORGAND – E. VOITELLIER – J.D. BARRAUD – F. SEMONSUT – C. DUMONT – J.M. BOUREL, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR – J.P. BLANC – R. LOVATY - C. BERTIN – C. BOUARD – G. MARSONI – C. FAYOLLE – C. SEGUIN – N. COULANGE – P. COLAS – A. GIRAUD, Membres formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. M. GUYOT à Mme E. CUISSET – M. J. BLETTERY à Mme N. COULANGE

Absents excusés :

Mmes et MM. J.S. LALOY - R. MAZAL, Vice-Présidents.

Mmes et M. A. CORNE – J.M. LAZZERINI – M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. C. CATARD – J. JOANNET – G. DURANTET – M. MONTIBERT – F. BOFFETY – A. CHAPUIS, Membres

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT, Vice-Présidente.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, relative aux marchés publics,

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016, relatif aux marchés publics,

**Vu** la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR),

**Vu** la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté et notamment ses compétences en matière d'aménagement, d'équilibre social de l'habitat et de politique de la ville,

**Vu** la délibération n°22 du conseil communautaire du 14 décembre 2015 approuvant la signature du protocole de préfiguration de la convention de renouvellement urbain du quartier de Presles à Cusset,

**Vu** la délibération n°32 du conseil communautaire du 20 décembre 2017 approuvant la signature de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier d'intérêt régional NPNRU de Presles à Cusset,

**Vu** la délibération n°1 A/ du Bureau du 8 février 2018 approuvant la délégation de maîtrise d'ouvrage de la ville de Cusset au profit de Vichy Communauté pour la rénovation des espaces publics du quartier de Presles,

**Considérant** qu'un appel d'offres ouvert a été lancé pour sélectionner les entreprises chargées de réaliser les travaux de requalification des espaces publics du quartier,

**Considérant** qu'après analyse des offres, la commission d'appel d'offres du 27 février 2018 a attribué les marchés aux entreprises suivantes :

n°	Lot	Entreprise	Montant € HT
1	VRD, ouvrages d'art	Colas – Segec - Matière	5 079 374,16 € HT
2	Eclairage public et réseaux secs	SAG Vigilec – Bouygues Energie	747 695,00 € HT
3	Espaces verts, mobilier urbain	Vert et Sport – Pallandre paysage - Migma	3 913 594,27 € HT
TOTAL			9 740 663,43 € HT

**Propose** au Bureau Communautaire :

- D'approuver la conclusion des marchés de travaux conformément à la décision de la commission d'appel d'offres,
- D'autoriser le Président ou le conseiller délégué à la Commande publique à signer les marchés correspondants ;

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
le 1<sup>er</sup> mars 2018.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 01 MARS 2018 -

Objet de l'acte : AMENAGEMENT - PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE DU  
QUARTIER DE PRESLES A CUSSET - ATTRIBUTION DES MARCHES DE  
TRAVAUX

.....

Date de décision: 01/03/2018

Date de réception de l'accusé 12/03/2018

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 01MAR2018\_3

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180301-01MAR2018\_3-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....

Nom du fichier : 3.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20180301-01MAR2018\_3-DE-  
1-1\_1.pdf )